Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

TRANS'MUSICALES

10-12 rue Jean Guy
35039 RENNES CEDEX

MAZARS HELEOS

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
4, allée Marie Berhaut

35000 *RENNES*

Tél : 02.99.30.91.23 *Fax : 02.99.30.28.15*

Courriel. accueil@heleos.fr

Web. http://www.heleos.com

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable 1

1. Comptes annuels 2

Bilan actif 3

Bilan passif 4

Compte de résultat 5

Annexe 7

Synthèse de l'annexe 8

Règles et méthodes comptables 9

Faits caractéristiques 11

Subventions 2023 13

Notes sur le bilan 14

Notes sur le compte de résultat 23

Autres informations 24

2. Détail des comptes 25

Bilan détaillé 26

Compte de résultat détaillé 31

3. Liasse fiscale 38

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association TRANS'MUSICALES relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 62 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	3 265 736
Total des ressources	1 477 365
Résultat net comptable (Déficit)	**-32 106**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à RENNES
Le 02/04/2024

Jean-Luc HEBERT
Expert Comptable - Directeur général de MAZARS HELEOS

Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

HELEOS
EXPERTISE COMPTABLE

Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	46 792	46 792		
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs simi	10 583	10 583		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages indust	178 376	166 085	12 291	10 725
Autres immobilisations corporelles	269 997	178 403	91 594	103 093
Immobilisations financières				
Participations	16 098		16 098	6 098
Créances rattachées aux participations				753
Autres titres immobilisés	1 556		1 556	1 556
Autres immobilisations financières	3 470		3 470	3 470
Total I	**526 871**	**401 862**	**125 009**	**125 695**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	422 292	2 914	419 379	613 333
Autres créances	615 379		615 379	786 869
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	453 281		453 281	451 456
Disponibilités	1 637 355		1 637 355	1 081 429
Charges constatés d'avance	15 334		15 334	16 451
Total II	**3 143 640**	**2 914**	**3 140 727**	**2 949 537**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 670 511**	**404 775**	**3 265 736**	**3 075 232**

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité	702 139	702 139
Report à nouveau	-2 919	40 892
Excédent ou déficit de l'exercice	**-32 106**	**-43 811**
Situation nette (sous-total)	**667 114**	**699 220**
Subventions d'investissement	53 127	68 500
Total I	**720 241**	**767 720**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		66 588
Provisions pour charges	86 014	86 142
Total III	**86 014**	**152 730**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 060	4 681
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	26 309	5 997
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 730 655	1 643 083
Dettes fiscales et sociales	444 299	437 581
Autres dettes	228 575	16 347
Produits constatés d'avance	28 584	47 093
Total IV	**2 459 481**	**2 154 782**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 265 736**	**3 075 232**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	2 433 172
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 060
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	9 300	8 710
Ventes de prestations de services	1 468 065	1 372 933
Dont parrainages	-463	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 318 611	2 271 446
Contributions financières	337 517	375 978
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	11 461	9 811
Autres produits	190 502	148 771
Total I	**4 335 456**	**4 187 648**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	7 456	7 297
Autres achats et charges externes	2 669 162	2 422 811
Impôts, taxes et versements assimilés	216 469	205 013
Salaires et traitements	1 100 081	1 129 615
Charges sociales	473 840	416 008
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	36 812	37 682
Autres charges	2 273	767
Total II	**4 506 091**	**4 219 193**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-170 635**	**-31 545**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	40 000	40 000
Autres intérêts et produits assimilés	1 841	678
Total III	**41 841**	**40 678**
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	13 686	201
Total IV	**13 686**	**201**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**28 155**	**40 476**

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-142 480**	**8 931**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	23 208	2 206
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	129 984	19 569
Total V	**153 192**	**21 774**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 938	7 864
Sur opérations en capital	40 000	65
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		66 588
Total VI	**41 938**	**74 517**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**111 254**	**-52 742**
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**880**	
Total des produits (I+III+V)	**4 530 489**	**4 250 100**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	**4 562 596**	**4 293 911**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-32 106**	**-43 811**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	186 183	163 896
Bénévolat	91 475	70 710
Total	**277 658**	**234 606**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens	181 083	163 896
Prestations en nature	5 100	
Personnel bénévole	91 475	70 710
Total	**277 658**	**234 606**

Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

HELEOS
EXPERTISE COMPTABLE

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation		x	
- Concours publics et subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs	x		
- Rémunération des dirigeants	x		
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Contributions volontaires	x		
- Suivi des legs et donations		x	
- Détail des legs, donations et assurances-vie		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Suivi des subventions affectées		x	
- Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organ		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte de résultat par origine et destination		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : TRANS'MUSICALES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 265 736 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 32 106 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'Association a pour objet :

De façon générale :
- L'exploitation de toutes les activités liées à la création, la production, l'organisation, la gestion, le développement et la promotion de tous spectacles et événements culturels et artistiques, notamment musicaux, tant en France qu'à l'étranger, pour tous publics, au moyen de tous les supports de communication et d'édition, de toutes les techniques et technologies, des moyens humains et structurels que l'Association juge pertinent d'utiliser pour servir ses missions.

- La révélation et la promotion de musiques nouvelles, la recherche de nouvelles expressions musicales, leur diffusion.

Et plus spécifiquement :
- La production, l'organisation et la promotion d'un festival culturel original nommé : « Les Rencontres Trans Musicales de Rennes »

- La création, la gestion, le développement, l'exploitation de tournées, salles, scènes, événements ponctuels créés à son initiative ou confiés à son expertise, principalement dans le domaine musical.

- L'apport ponctuel et défini d'un conseil reconnu, d'un savoir-faire, d'une expertise particulière sur un ou des événements autres que ceux dont elle a la responsabilité.

- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements ou immeubles se rapportant à ces activités et, plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant contribuer à la réalisation de cet objet.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations techniques : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

1. Relations financières avec la SARL TRANS'ACTIONS :

L'association Trans'Musicales détenant à 100 % la Sarl Trans'Actions, une société en participation a été créée en date du 1er septembre 1993 entre ces deux structures. Ces structures ont une même finalité, à savoir :

- l'organisation du festival des TRANS'MUSICALES,ainsi que l'organisation, la production et la diffusion de nouvelles musiques en Bretagne,
- l'exploitation par la sarl TRANS'ACTIONS d'une licence de débit de boisson de IVème catégorie dans les locaux commerciaux dits l'« UBU », situés 1 rue saint Hélier à RENNES (35000)
- et le partage des résultats issus de la réalisation de ces conventions.

Les statuts de la SEP ont été modifiés le 8 septembre 2008 notamment les modalités de répartition du résultat. La régle de répartition du résultat entre la Sarl TRANS'ACTIONS et l'association TRANS'MUSICALES applicable est :

- 90 % au profit de l'association et 10 % revenant à la Sarl.

Cette quote part de résultat est comptabilisée, sur la ligne "Opérations en commun, bénéfice attribué" pour un montant de 337 516.99 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. Provision pour indemnité de départ en retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite a été mise à jour dans les comptes de l'association Trans'Musicales au 31 décembre 2023 et s'élève à 86 014€ contre 86 142€ au 31 décembre 2022. Elle est calculée selon la méthode des unités de crédit projetés en retenant les hypothèses suivantes :
- Age de départ en retraite : 64 ans
- Rotation du personnel : moyenne
- Progression des rémunérations : + 2 %
- Taux d'actualisation : 2 %
- Table de mortalité établie par l'I.N.E.D. (Institut National des Etudes Démographiques) : 2013-2015
- Taux de charges sociales : 46%

3. Au 31 décembre 2023, le résultat déficitaire de l'exercice s'élève à -32 106.13 Euros et les fonds propres associatifs ressortent à un montant positif de 720 240.87 Euros.

Les subventions d'exploitations accordées par les collectivités territoriales et l'état ont été constatées en produits. Pour une meilleure compréhension des comptes, vous trouverez ci-après, le détail des subventions sur l'année civile 2023 (cf tableau page 13)

4. Dons perçus par l'Association Trans'Musicales :

Les conditions générales de ventes pour l'utilisation du services de paiement dématérialisé prévoient une date limite de remboursement des excédents non utilisés par les festivaliers fixée au 31 décembre de chaque édition du festival. Ces mêmes conditions de ventes prévoient que le festivalier donne son accord (dès lors que l'échéance est dépassée) pour faire un don à l'association Trans Musicales du montant des excédents non remboursés.
En application de ces dispositions, l'association Trans'Musicales a comptabilisé au 31 décembre 2023, la somme de 47 624.59 € en dons perçus.

Faits caractéristiques

5. Nature et montant des contributions volontaires en nature dont a bénéficié l'association Trans'Musicales au 31.12.2023

L'abrogation du règlement CRC 99-01 par le règlement ANC 2018-06 implique un changement de méthode comptable qui est cependant sans impact sur les comptes de l'association Trans 'Musicales.

L'association Trans 'Musicales respectait déjà l'obligation de comptabilisation des contributions volontaires et du bénévolat dans ses comptes. En application du règlement ANC n°2018-06, ces opérations sont à compter des comptes 31.12.2022 comptabilisées dans des comptes de la classe 8.

- Valorisation du bénévolat hors membres du CA => 5534 heures de bénévolat au taux horaire SMIC + charges sociales soit 79 690 € vs 70 710 € au titre de 2022 ;

- Valorisation du bénévolat membres du CA => 473 heures de bénévolat valorisées au "coût de remplacement", c'est à dire au coût s'il avait fallu faire appel à un salarié ou à un professionnel pour effectuer la tâche, soit 11 784.81 €. Il s'agit de la première année de valorisation du bénévolat membres du CA.

- Valorisation de prestations réalisées par la ville de Rennes pour 181 083 € (prêt de matériel, mise à disposition d'affichage, prêts d'un véhicule, de plantes, prise en charge d'une réception) vs 163 896 € au titre de 2022.

- Valorisation du mécénat de compétence pour 5 100 € (Mise à jour et suivi des outils web, intégration de contenu pour les outils numériques de l'association)

6. Vérification de comptabilité :

L'association TRANS'MUSICALES a fait l'objet au cours du 2eme semestre 2022 d'une vérification de comptabilité au titre des années 2019 à 2021. L'administration fiscale a notifié le 23 décembre 2022 un proposition de redressement concernant un seul point : le crédit impôt recherche de 2018 à 2020 pour un montant total de 59 K€ en principal. L'administration fiscale n'a pas remis en cause l'éligibilité des opérations de recherche menées au sein de l'association mais à contesté les modalités de justifications des temps engagés pour la recherche par les salariés de l'association.

Dans sa réponse du 2 mars 2023, l'association a contesté l'analyse de l'administration fiscale.

Une provision pour risque et charge du montant de la proposition de redressement et des frais inhérents, a été comptabilisée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 pour un montant global de 67 K€, ceci selon le principe de prudence.

Par courrier du 19 avril 2023, l'administration fiscale a abandonné la proposition de redressement.

Au 31 décembre 2023, la provision initialement constatée a donc été reprise pour un montant global de 67 K€.

7. PIP POP CONCERTS

L'association Trans'Musicales, en sa qualité d'associée unique de la SARL PIP POP CONCERTS, a décidé le 30 juin 2023 de la dissolution et liquidation amiable ce celle-ci.

Subventions 2023

REPARTITION DES SUBVENTIONS 2023

	2 023
Ville de Rennes	
Subvention globale	973 200
Subvention globale affectée	
Subvention Chèque culture	
Conférence concert	1 700
Subvention communication Trans	15 000
Total Ville de Rennes	**989 900**
Ministère de la Culture	
Trans	
- diffusion	51 300
- Tournée des Trans	15 000
-Répétitions filages trans	38 700
- le Jeu de l'ouïe	20 000
- création Aire Libre	15 000
- Rebasage	300 000
UBU	
- diffusion	96 300
- répétitions filages	38 700
- résidence	18 000
Accessibilité 2023	6 405
Pré résidence - résidence Le Blosne	2 400
Aide énergie	3 600
Total Ministère de la Culture	**605 405**
Autres subventions	
Rennes Métropole Affaires Culturelles Soutien Artistique	102 500
Rennes Métropole Affaires Culturelles Jeu de l'ouïe	29 000
Rennes Métropole communication	30 000
Rennes Métropole Subvention communication Trans	9 750
Total Autres Subventions	**171 250**
Conseil Départemental	
Contrat de territoire	109 000
Festival Transmusicales	
Pré-résidence Fougères	
Cité Educative Blosne	5 068
Cité Educative Maurepas	4 610
Conseil Régional	
Festival Transmusicales	210 000
Production mutualisée 23 à recevoir	9 048
Total Subventions CG + CR	**337 726**
TOTAL	**2 104 281**
Sociétés civiles	
Etep 23	3 200
Adami	25 000
Sacem Trans	22 000
Sacem accompagnement artistique	10 000
CNM festival	94 000
CNM ubu	27 699
CNM résidence	4 350
CNM Egalité femmes-hommes 23	4 500
CNM droit de tirage 23 Ubu	2 864
CNM droit de tirage 23 Trans 23	20 717
Total Sociétés civiles	**214 331**

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	46 792			46 792
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 583			10 583
Immobilisations incorporelles	**57 375**			**57 375**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	188 850	7 615	18 089	178 376
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 200	7 624		22 824
- Matériel de transport	15 532	1 967		17 498
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	220 002	9 672		229 675
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**439 583**	**26 879**	**18 089**	**448 373**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	51 710	10 000	45 611	16 098
- Autres titres immobilisés	1 556			1 556
- Prêts et autres immobilisations financières	3 470			3 470
Immobilisations financières	**56 735**	**10 000**	**45 611**	**21 124**
ACTIF IMMOBILISE	**553 693**	**36 879**	**63 701**	**526 871**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 879	10 000	36 879
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**26 879**	**10 000**	**36 879**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 089	45 611	63 701
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**18 089**	**45 611**	**63 701**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %) EURL TRANS'ACTIONS 35000 RENNES	10 000	141 523	100,00	28 127
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur Comptable Brute	Valeur Comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 098	6 098			40 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	10 000	10 000			
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

SARL TRANS'ACTIONS
Les capitaux propres de la SARL TRANS'ACTIONS au 31 décembre 2023 s'élèvent à + 151 523 EUR.

SAS CIREN
En date du 13 mai 2023, l'association des Trans'Musicale a souscrit à 200 actions de la SAS CIREN pour 10 000 euros représentant moins de 10% du capital social.
La SAS CIREN est une société à capital social variable.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	46 792			46 792
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 583			10 583
Immobilisations incorporelles	**57 375**			**57 375**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	178 124	6 050	18 089	166 085
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 372	1 879		12 251
- Matériel de transport	15 532	283		15 815
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 737	28 600		150 337
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**325 765**	**36 812**	**18 089**	**344 487**
ACTIF IMMOBILISE	**383 140**	**36 812**	**18 089**	**401 862**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 056 474 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 470		3 470
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	422 292	418 826	3 466
Autres	615 379	615 379	
Charges constatées d'avance	15 334	15 334	
Total	**1 056 474**	**1 049 538**	**6 936**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clts Prod non encore factures	47 394
R.R.R. à obtenir	1 518
Org. soc. produits à recevoir	395
Total	**49 307**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	44 858		44 858	
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	2 914			2 914
Total	**47 772**		**44 858**	**2 914**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			44 858	

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommatio	A la clôture
Fonds propres sans droit de re					
Fonds propres avec droit de re					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	702 139				702 139
Report à Nouveau	40 892			43 811	-2 919
Excédent ou déficit de l'exercic	-43 811	43 811		32 106	-32 106
Situation nette	**699 220**	**43 811**		**75 917**	**667 114**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	68 500			15 373	53 127
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL	**767 720**	**43 811**		**91 291**	**720 241**

Notes sur le bilan

Subventions d'investissements :

L'association s'est vu attribuer en 2021 deux subventions d'investissements pour un total de 90 000 € pour le renouvellement du parc d'éclairage par LED de la salle de spectacle UBU à Rennes, qui se décompose de la façon suivante :

- 57 000 € attribués par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- 33 000 € attribués par le CNM (Centre National de la Musique)

Le montant des travaux réalisés et faisant l'objet des subventions, s'élève à 110 004 €.

En 2023, l'association s'est vu attribuer par RENNES METROPOLE, une subvention d'investissement pour un montant de 3 165 € pour des investissements s'élevant à 9 042 € (Peinture Hall d'entrée, vélo électrique, ordinateurs, écran et onduleurs)

L'Association a décidé d'étaler le passage des subventions d'investissements en produits sur plusieurs exercices, à savoir : sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises à l'aide de la subvention (de 3 à 10 ans en linéaire).

Selon ces règles, l'Association a comptabilisé en produits au titre de l'exercice clos au 31 décembe 2023, une quote part de subvention de 18 538 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 433 172 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 060	1 060		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 730 655	1 730 655		
Dettes fiscales et sociales	444 299	444 299		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	228 575	228 575		
Produits constatés d'avance	28 584	28 584		
Total	**2 433 172**	**2 433 172**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont	3 676			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	456 433
Intérêts courus à payer	1 060
Dettes prov° congés payés	76 555
Provision Conges ARTT	34 062
provision sur charges du personnel	45 408
Org. soc. charges à payer	12 254
Etat charges à payer	4 485
R.R.R. ç accorder	414
Total	**630 671**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges payées d avance	15 334		
Total	**15 334**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	28 584		
Total	**28 584**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 900 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	924	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15	
Valeurs comptables des titres PIP POP CONCERTS	40 000	
Subventions d'investissement virées au résultat		18 538
Reprise provisions pour risques et charges		71 446
Reprise provisions pour dépréciation titre PIP POP CONCERTS		40 000
Charges d'exploitation sur exercices antérieurs	999	
Produits d'exploitation sur exercices antérieurs		23 208
TOTAL	**41 938**	**153 192**

Autres informations

Effectif

Effectif du personnel : 30 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	7	5	12	12
Employés	9	9	18	18
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	**16**	**14**	**30**	**30**

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux dirigeants ont représenté un montant de 129 015 euros.

Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des comptes

HELEOS
EXPERTISE COMPTABLE

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
20300000 - SITE INTERNET	46 792		46 792	46 792
28030000 - DAP SITE INTERNET		46 792	-46 792	-46 792
	46 792	46 792		
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs simi				
20500000 - Logiciels	10 583		10 583	10 583
28050000 - Amort. concessions, brevets...		10 583	-10 583	-10 583
	10 583	10 583		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages indust				
21510000 - Matériel studio				9 216
21520000 - Instal. tech. mat. Ubu	2 591		2 591	2 744
21521000 - Matériel bar UBU	339		339	339
21540000 - Matériel divers	104 138		104 138	102 345
21542000 - Materiel Video	3 490		3 490	6 389
21545000 - Aménagement matériel déco	34 631		34 631	34 631
21550000 - Aménagement atelier technique	1 828		1 828	1 828
21570000 - Agenct & aménagement mat/outi	31 358		31 358	31 358
28151000 - Amortissement mat+riel studio				-9 216
28152000 - Amort matériel UBU		2 412	-2 412	-2 300
28152100 - Amortissement mat bar ubu		339	-339	-339
28154000 - Amortissement materiel		93 126	-93 126	-94 522
28154200 - Amort matériel vidéo		3 490	-3 490	-6 382
28154500 - Amort aménagement déco		34 202	-34 202	-33 200
28155000 - Amort aménag atelier technique		1 828	-1 828	-1 828
28157000 - Amort aménag agence mat & outi		30 687	-30 687	-30 337
	178 376	166 085	12 291	10 725
Autres immobilisations corporelles				
21812000 - Aménagement UBU	21 231		21 231	13 607
21813000 - Aménagement bureau com	1 593		1 593	1 593
21820000 - Matériel de transport	17 498		17 498	15 532
21830000 - Matériel de bureau & infor.	67 379		67 379	62 986
21840000 - Mobilier	41 739		41 739	38 367
21850000 - Matériel son & éclairage UBU	120 557		120 557	118 649
28181200 - Amort aménagement UBU		10 658	-10 658	-8 779
28181300 - Amort aménagement bureau com		1 593	-1 593	-1 593
28182000 - Amort materiel de transport		15 815	-15 815	-15 532
28183000 - Amort materiel de bureau		61 429	-61 429	-58 231
28184000 - Amortissement mobilier		32 641	-32 641	-29 911
28185000 - Amortissement mat musique		56 267	-56 267	-33 595
	269 997	178 403	91 594	103 093
Immobilisations financières				
Participations				
26100000 - Titres SARL TRANS'ACTIONS	6 098		6 098	6 098

Bilan détaillé

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
26110000 - Titres SARL PIP POP				40 000
26111000 - Titres SAS CIREN (capital variable)	10 000		10 000	
29610000 - Prov dépré titres de participation				-40 000
	16 098		16 098	6 098
Créances rattachées aux participations				
26710000 - Créances rattachées à des participa				5 611
29670000 - Provis dépréciation titres PipPop				-4 858
				753
Autres titres immobilisés				
27110000 - Titres immobilises	1 556		1 556	1 556
	1 556		1 556	1 556
Autres immobilisations financières				
27550000 - Caution	3 470		3 470	3 470
	3 470		3 470	3 470
Total I	**526 871**	**401 862**	**125 009**	**125 695**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
41100000 - Clients	371 432		371 432	539 078
41610000 - Clients douteux	3 466		3 466	3 466
41800000 - Clts Prod non encore factures	47 394		47 394	73 702
49100000 - Prov/dépr. des créances		2 914	-2 914	-2 914
	422 292	2 914	419 379	613 333
Autres créances				
40100000 - Fournisseurs	6 107		6 107	24 140
40980000 - R.R.R. à obtenir	1 518		1 518	1 308
42500000 - Personnel avances et acomptes				673
43870000 - Org. soc. produits à recevoir	395		395	214
44100000 - Subvention à recevoir	146 765		146 765	56 087
44210000 - Taxe sur les salaires ç payer				25 078
44562000 - TVA s/immo	552		552	282
44566010 - TVA/autres biens & serv. 20%	175 689		175 689	121 015
44566050 - TVA/autres biens & serv. 5,5%	399		399	615
44566080 - TVA/autres biens & serv. 10%	784		784	5 731
44567000 - Crédit de T.V.A. à reporter	236 872		236 872	294 510
44580000 - TVA déduct s/immo à régulariser				332
44581000 - TVA à régulariser	1 032		1 032	
44586000 - T.V.A./fact. non parvenues	45 173		45 173	83 094
44587500 - TVA sur avoir à établir	69		69	48
46702000 - SARL ATM				173 741
46709000 - Merch à reverser	25		25	
	615 379		615 379	786 869
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
50820000 - LIVRET CODEVAIR	201 545		201 545	200 659
50821000 - LIVRET COOP MA REGION	100 839		100 839	100 313

Bilan détaillé

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
50822000 - LIVRET REV3 PERS MORALES	150 897		150 897	150 484
	453 281		453 281	451 456
Disponibilités				
51210000 - CREDIT COOPERATIF	1 635 098		1 635 098	1 079 719
51211000 - BFCC CB JLB	1 006		1 006	460
53000000 - Caisse	350		350	350
53100000 - Fonds de caisse vestiaire	500		500	500
53200000 - Caisse billetterie UBU	400		400	400
	1 637 355		1 637 355	1 081 429
Charges constatés d'avance				
48600000 - Charges payées d'avance	15 334		15 334	16 451
	15 334		15 334	16 451
Total II	**3 143 640**	**2 914**	**3 140 727**	**2 949 537**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 670 511**	**404 775**	**3 265 736**	**3 075 232**

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité		
10680000 - Réserve falcultative	702 139	702 139
	702 139	702 139
Report à nouveau		
11000000 - Report ç nouveau (SC)		40 892
11900000 - Report Nouveau (Sd)	-2 919	
	-2 919	40 892
Excédent ou déficit de l'exercice	**-32 106**	**-43 811**
Situation nette (sous-total)	**667 114**	**699 220**
Subventions d'investissement		
13100001 - Subvention d'investissement DRAC	57 000	57 000
13100002 - Subvention d'investissement CNM	33 000	33 000
13100003 - Subvent° d'invest .RENNES METROPOLE	3 165	
13910001 - Subvt°inv. DRAC reprise en résultat	-25 017	-13 617
13910002 - Subvt°inv. CNM reprise en résultat	-14 483	-7 883
13910003 - Subvt°inv.RM reprise en résultat	-538	
	53 127	68 500
Total I	**720 241**	**767 720**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
15110000 - Provisions pour litiges		66 588
		66 588
Provisions pour charges		
15310000 - Provision indem. départs retraites	86 014	86 142
	86 014	86 142
Total III	**86 014**	**152 730**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
16460000 - Emprunt BFCC		3 676
16884000 - Int. cour/empr. établ. créd.		16
51860000 - Intérêts courus à payer	1 060	990
	1 060	4 681
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
41910000 - Clients - Avances et acomptes re-us	26 309	5 997
	26 309	5 997
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	1 274 222	936 035
40810000 - Frs factures non parvenues	456 433	707 048

Bilan détaillé

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
	1 730 655	1 643 083
Dettes fiscales et sociales		
42100030 - Rémunérations mars		80
42100120 - Rémunération décembre	553	714
42820000 - Dettes prov° congés payés	76 555	64 307
42821000 - Provision Conges ARTT	34 062	45 072
42860000 - provision sur charges du personnel	45 408	30 138
43100000 - Cotis. URSSAF	114 296	114 880
43110000 - Cotis° URSSAF droits auteur	513	287
43720000 - AUDIENS	35 708	36 779
43730000 - ASSEDIC		3 710
43740000 - Fnas	7 162	6 757
43741000 - FCAP	1 108	1 165
43750000 - Congés spectacles	25 167	27 035
43770000 - GARP	19 033	20 691
43780000 - AFDAS	2 516	2 762
43781000 - Taxe apprentissage		1 075
43782000 - Centre médical de la bourse	991	1 143
43860000 - Org. soc. charges à payer	12 254	6 488
44210000 - Taxe sur les salaires ç payer	19 201	
44250000 - Impôt retenu à la source	2 934	3 501
44570000 - TVA collectée 2.10%	16	288
44571000 - TVA collectée 19.6%	128	128
44574000 - TVA collectée 5.5%	1 367	1 588
44576000 - TVA collectée 20%	39 100	64 384
44580500 - 1% Taxe sur Publicité	382	457
44586500 - TVA sur avoir non parvenu	253	10
44587000 - T.C.A./factures à établir	1 107	734
44860000 - Etat charges à payer	4 485	3 411
	444 299	437 581
Autres dettes		
41100000 - Clients	114	311
41980000 - R.R.R. ç accorder	414	927
46702000 - SARL ATM	222 603	
46706000 - Billetterie à reverser	5 444	7 413
46860000 - Charges à payer		7 696
	228 575	16 347
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constatés d'avance	28 584	47 093
	28 584	47 093
Total IV	**2 459 481**	**2 154 782**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**3 265 736**	**3 075 232**

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
70710000 - Produit bar	1 050	1 875
70720000 - Vte De Marchandises		40
70770000 - Produit boutique	8 250	6 795
	9 300	8 710
Ventes de prestations de services		
70610000 - Produit billetterie Ubu 5,5%	133 753	84 257
70611000 - Produit billetterie Ubu 2,10%	2 148	1 742
70612000 - Produit billetterie chq culture	20 172	17 763
70613000 - Produit billetterie sortir 5.5%	23 570	19 059
70614000 - Produit billetterie Trans 5.5%	554 730	521 871
70614100 - Produit carte ubu / antipode	6 075	5 674
70614110 - Produit carte VIP	8 310	13 776
70614120 - Produit billetterie Trans 2,10%	570	13 455
70614130 - Droits d'entrée VIP festival	3 124	
70614200 - Produit accréditation	54 720	52 619
70614300 - Produits Bill Club Trans	14 059	7 644
70614400 - Pass Week-End	125 443	126 481
70614500 - Pass Festival	85 429	82 668
70614600 - Pass Festival Membre Ubu	8 227	4 936
70630000 - Produit accréditation	-463	
70640000 - Location salle	52 031	41 751
70671000 - Vestiaire	9 497	10 094
70810000 - Echanges commerciaux	100 000	103 501
70830000 - Vente Page De Publicité		2 500
70833000 - Captation	8 000	7 500
70840000 - Partenariat	175 686	164 548
70842000 - Produits Club Trans	26 111	14 596
70850000 - Produits adhesion	440	490
70860000 - Produits refacturés	65 739	83 988
70880000 - Produit Droit d'Entrée	2 874	1 987
70910000 - R.R.R./ventes pdts finis		800
70916000 - RRR/Produits bill et accred 5.5%	-12 181	-10 210
70916100 - RRR/Produits bill et accred 2,10%		-558
Production vendue services France + Export FI	1 468 065	
	1 468 065	1 372 933
Dont parrainages	-463	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
74010000 - Subvention ville de Rennes	989 900	949 014
74020000 - Subvention minist-re culture	605 405	597 985
74050000 - Autres subventions	190 749	198 398
74060000 - Droits de tirage fonds de soutien	23 582	21 600
74400000 - Subvention Conseil Général	118 678	110 375
74700000 - Subvention Conseil Régional	219 048	222 825
74800000 - Subvention Rennes Métropole	171 250	171 250
	2 318 611	2 271 446

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
Contributions financières		
75500000 - Quote Part S/ OpératEn Commun	337 517	375 978
	337 517	375 978
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		
78151000 - Reprise Pidr	128	7 144
79120000 - Transfert de charge Divers	11 333	2 667
	11 461	9 811
Autres produits		
75110000 - Mécénat reçu	141 900	102 546
75800000 - Pdts divers de gest. courante	977	107
75820000 - Produis de gestion s/ex. antérieurs		378
75851000 - Dons non affect+s	47 625	45 740
	190 502	148 771
Total I	**4 335 456**	**4 187 648**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
60710000 - Achat Boisson	316	274
60731000 - Achat Bar Trans 5.5%		2 356
60732000 - Achat de marchandise	7 140	4 667
	7 456	7 297
Autres achats et charges externes		
60410000 - Achats spectacles 5.5%	369 622	353 537
60410200 - Résidence De Création 20%		6 478
60411000 - Achat spectacles TVA non déductible	23 350	4 600
60413000 - Indem cession spectacle	579	828
60461000 - Achats visuels	4 000	
60462000 - Conception graphique	7 845	1 267
60462100 - Conception graphique TVA non déduct	8 925	8 795
60470000 - Impression fabrication	26 880	32 343
60472000 - Impression fabrication exo TVA	1 087	1 132
60490000 - Co-production artistique	9 721	2 800
60601000 - Eau	2 902	2 795
60601100 - Eau TVA exo	553	342
60602000 - Combustibles gaz fuel	4 608	4 617
60602100 - Combustibles TVA exo	15 000	9 956
60603000 - Electricité	47 648	46 737
60603100 - Electricité TVA exo	9 036	4 729
60604000 - Carburants TVA non récup	265	1 517
60604100 - Carburants TVA récup	3 995	3 642
60605000 - Petit Outillage		53
60605100 - Petit matériel	27 357	21 688
60605110 - Petit mat. TVA non déductible	605	72
60605200 - Achat Matériel Musique		131
60608000 - Fournitures de bureau	2 351	3 306
60630000 - Fournitures entretien	2 589	2 854
61110000 - Prestation de service	401 394	326 297
61111000 - Prestation de service exo	71 473	86 375
61122000 - Prestations technique	139 390	93 278

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
61130000 - Sécurité	226 085	217 535
61140000 - Contrat d'échange	100 000	103 501
61300000 - Loyer	57 976	56 750
61300100 - Loyer Tva Exo	4 457	4 129
61301000 - Location matériel	133 110	104 469
61304000 - Location matériel de transport	44 008	36 021
61305000 - Location matériel de bureau	25 487	20 468
61305010 - Location mat musique backline	17 651	35 924
61305100 - Location matériel son & éclairage	159 711	128 158
61305200 - Location vidéo	15 482	25 495
61305300 - Location matériel décoration	13 717	23 746
61320000 - Locations salles	104 187	99 247
61350000 - Locations mobilières		-82
61500000 - Entretien & réparation	4 748	14 451
61501000 - Entretien & réparation exo	300	
61502000 - Entretien & Réparation Mat Transp		951
61507000 - Ménage	75 355	71 341
61510000 - Pressing	209	816
61560000 - Maintenance	19 133	18 281
61561000 - Maintenance exo	871	95
61600000 - Primes d'assurance	27 685	18 453
61810000 - Documentation générale exo	1 042	-259
61810200 - Documentation générale 5.5%	284	107
61810300 - Documentation générale 2.1%	1 815	730
61810500 - Documentation générale 20%	15 823	10 816
61812000 - Contrat échange antipode	6 578	1 213
62251000 - Honoraires artistiques	2 794	4 784
62260000 - Honoraires	22 968	31 102
62280000 - Divers		61
62310000 - Annonces & insertions	18 281	21 925
62311000 - Annonces & insertions exo	2 638	4 097
62330000 - Collages ext+rieurs	21 395	22 834
62380000 - Divers (pourboires dons...)	750	1 000
62380100 - Dons contribution volontaire	-100	7 696
62400000 - Transp. biens & transp. personnes	19 928	10 705
62410000 - Transports/Achats		78
62500000 - Hôtels exo	35 487	28 552
62504000 - Hôtels TVA 10%	75 581	67 484
62505000 - Hôtels TVA 20%	2 655	2 747
62510000 - Frais de déplacement exo	21 506	33 229
62511000 - Frais de déplacement TVA 20%	3 026	577
62513000 - Frais de déplacement TVA 10%		286
62520000 - Achats catering exo	20	65
62522000 - Achats catering TVA 5.5%	8 561	7 437
62524000 - Achat catering TVA 20%	6 757	2 526
62525000 - Achat catering TVA 10%	10	27
62526000 - Restaurant Ubu 5,5%	90	3
62528000 - Restaurant Trans 10%	60 946	49 083
62530000 - Restaurant Trans 20%	-2 708	

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
62531000 - Restaurant Trans exo	18 377	16 830
62570000 - Réceptions 20%	4 650	4 883
62570100 - Réception exo	4 409	6 630
62570200 - Réception TVA 10%	34 597	21 694
62570300 - Réception TVA 5,5%	3 321	3 041
62571000 - Défraiement repas	338	377
62573000 - Défraiement kilometrique	2 905	1 341
62580000 - Déplacement étranger	268	1 377
62600000 - Frais télécom	7 467	8 308
62610000 - Abonnement internet	11 145	10 503
62620000 - Frais postaux exo	4 260	4 183
62622000 - Frais postaux 20%	800	857
62700000 - Services bancaires & assimilés	5 363	5 215
62780000 - Autres frais & commissions	15 718	9 279
62800000 - Divers (cadeau etc)	5 804	5 878
62810000 - Cotisations	12 264	13 596
	2 669 162	2 422 811
Impôts, taxes et versements assimilés		
63110000 - Taxe sur les salaires	27 215	32 912
63112000 - Taxe apprentissage	7 318	8 120
63185000 - Charges personnel a provisionner	68	-11 248
63311000 - Afdas	2 516	2 762
63330000 - Formation professionnelle continue	15 063	16 773
63381000 - Contribution OETH	4 258	2 785
63511000 - CFE et CVAE	2 081	2 004
63550000 - Droit d'auteur	1 170	5 323
63551000 - Droit d'auteur TVA 10%		2 201
63580000 - SDRM droit reproduction	3 338	3 971
63583000 - Redevance déchets	486	270
63710000 - Sacem	114 960	105 818
63720000 - Parafiscale	37 355	31 807
63730000 - Sacd	258	1 058
63783000 - 1% TAXE SUR PUBLICITE	382	457
	216 469	205 013
Salaires et traitements		
64110000 - Salaires brut	1 044 459	1 101 471
64111200 - Prime panier non exo	-533	-583
64111300 - Primes PV, primes Macron	126	12 989
64120000 - Congés payés & charges s/CP	8 538	3 582
64121000 - Var° Conges ARTT	-8 326	5 498
64142000 - Indemnités		61 761
64142100 - Indemnité de rupture conventionn..	9 048	40 844
64142200 - Indemnité annulation spectacle	1 201	2 144
64142500 - Prime panier exo	533	583
64143000 - Indemnité de transport	2 798	2 461
64150000 - Indemnités stages exo	13 977	10 811
64185000 - charges personnel a provisionner	28 259	-111 945
	1 100 081	1 129 615

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
Charges sociales		
64510000 - Cotisations Urssaf	228 799	255 402
64515000 - Exo excep coti sociales		-200
64515100 - Aide excep paie coti sociales		-65 275
64520000 - Cotisations URSSAFF diffuseur	226	287
64530000 - Cotisations caisses retraite	70 662	82 665
64542000 - Assedic Rennes	23 717	25 641
64543000 - Assedic Annecy	29 276	33 412
64550000 - Cotisations aux congés spectacle	47 962	55 005
64580000 - Cotisations aux autres organismes	20 106	19 905
64585000 - Charges de personnel à provisionner	5 766	-43 834
64720000 - Ticket Restaurant	25 283	25 310
64725000 - FCAP	2 613	2 896
64730000 - FNAS	15 155	16 797
64750000 - Médecine du travail intermittents	991	1 782
64752000 - Médecine du travail permanents	2 259	3 034
64882000 - Charges sociales s/ congés payés	3 710	662
64882100 - Charges sociales sur ARTT	-2 684	2 519
	473 840	416 008
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
68112000 - Dot/immob. corporelles	36 812	36 608
68174000 - Dépréciation Provision Cptes Client		1 074
	36 812	37 682
Autres charges		
65100000 - Redevance Nom Transmusicales	150	74
65800000 - Charges div. gestion courante	215	470
65810000 - Charges sur ex.antérieurs	1 908	224
	2 273	767
Total II	**4 506 091**	**4 219 193**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-170 635**	**-31 545**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
76100000 - Produit Des Participations	40 000	40 000
	40 000	40 000
Autres intérêts et produits assimilés		
76800000 - Autres produits financiers	1 841	678
	1 841	678
Total III	**41 841**	**40 678**
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
66110000 - Intérêts sur emprunts	9	201
66150000 - Charges financières décou		
66400000 - Perte sur créances liées participat	13 677	
	13 686	201
Total IV	**13 686**	**201**

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**28 155**	**40 476**

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-142 480**	**8 931**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
77200000 - Produit exploitation exo antérieur	23 208	2 206
	23 208	2 206
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
77710000 - QP Subvt°d'inv.virée au résultat	18 538	18 000
77800000 - Produits exceptionnels divers		1 569
78750000 - Repr.s/prov.risq.cha.exce	66 588	
78762000 - Reprise prov°dep°titres de particip	40 000	
78762100 - Reprise prov°dep°créances rattachée	4 858	
	129 984	19 569
Total V	**153 192**	**21 774**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
67121000 - Pénalités Amendes Non Déductibles		34
67130000 - DONS	924	701
67180000 - Autres charges excep s/ op gestion	15	
67200000 - Charges exploit s/ exo ant+rieur	999	7 129
	1 938	7 864
Sur opérations en capital		
67520000 - V.N.C.immo.corpo.cédées		65
67560000 - V.N.C.immo.financ.cédées	40 000	
	40 000	65
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
68750000 - Dot.prov.risq.charg.excep		66 588
		66 588
Total VI	**41 938**	**74 517**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**111 254**	**-52 742**
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
69500000 - Impôt sur les bénéfices	880	
	880	
Total des produits (I+III+V)	**4 530 489**	**4 250 100**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	**4 562 596**	**4 293 911**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-32 106**	**-43 811**

Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liasse fiscale

HELEOS
EXPERTISE COMPTABLE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASSOCIATION TRANS'MUSICALES	
SIRET 3 3 8 8 6 4 2 6 7 0 0 0 2 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
10-12 rue Jean Guy CS 73912 35039 RENNES CEDEX	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Arts du spectacle vivant

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15 %: 0

Déficit: 133 422

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 **Plus–values**

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long teme imposables à 0%

PV exonérées art. 238*quindecies*

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*

Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies*

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*

Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies*

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? NON Si oui, indication du logiciel utilisé :

Nom et coordonnées ECF Viseur conventionné Visa : CGA

– du prestataire :

– du comptable : HELEOS
4 allée Marie Berhaut 35011 RENNES *Tél* : 0299309123

– du conseil : *Tél* :

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél* :

– N° d'agrément :

Cegid Group

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case ☐
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		
	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 10-12 rue Jean Guy 35039 RENNES CEDEX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 8 8 6 4 2 6 7 0 0 0 2 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ	46 791	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 583	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	178 375	AS	166 084	12 291
		Autres immobilisations corporelles	AT	269 996	AU	178 402	91 594
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	16 098	CV		16 098
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	1 555	BE		1 555
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 470	BI		3 470
		TOTAL (II)	BJ	526 871	BK	401 861	125 009
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	422 292	BY	2 913	419 378
		Autres créances (3)	BZ	615 378	CA		615 378
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	453 281	CE		453 281
		Disponibilités	CF	1 637 354	CG		1 637 354
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 333	CI		15 333
		TOTAL (III)	CJ	3 143 640	CK	2 913	3 140 726
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 670 511	1A	404 775	3 265 736

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR 3 466

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** **DGFiP N° 2051 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	702 138
	Report à nouveau	DH	(2 918)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(32 106)
	Subventions d'investissement	DJ	53 126
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	720 240
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	86 014
	TOTAL (III)	DR	86 014
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 059
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	26 309
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 730 655
	Dettes fiscales et sociales	DY	444 299
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	228 574
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	28 583
	TOTAL (IV)	EC	2 459 481
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 265 736

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 433 172
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 059

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	9 300			9 300
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	1 468 065			1 468 065
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	1 477 365			1 477 365
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				2 318 611
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				11 461
	Autres produits (1) (11)	FQ				528 018
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				4 335 456
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				7 455
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				2 669 161
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				216 468
	Salaires et traitements*	FY				1 100 080
	Charges sociales (10)	FZ				473 839
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)	GA				36 811
	Sur immobilisations – dotations aux provisions*	GB				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				2 273
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				4 506 091
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				(170 634)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				40 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				1 841
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				41 841
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				13 686
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				13 686
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				28 154
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				(142 480)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 207
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 538
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	111 446
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	153 192
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 938
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	40 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	41 938
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	111 253
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	880
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 530 489
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 562 595
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(32 106)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	11 333
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	141 900
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	150

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ; obligatoires **A9** ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite) N° 2053

Désignation

ASSOCIATION TRANS'MUSICALES

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
Dons, libéralités	923	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15	
Valeurs comptables des titres PIP POP CONCERTS	40 000	
Subventions d'investissement virées au résultat		18 538
Reprise provisions pour risques et charges		71 446
Reprise provisions pour dépréciation titre PIP POP CONCERTS		40 000
Charges d'exploitation sur exercices antérieurs	999	
Produits d'exploitation sur exercices antérieurs		23 207

Cegid Group

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ / D8 / D9	46 791		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD / KE / KF	10 583		
CORPORELLES	Terrains	KG / KH / KI			
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ / KK / KL			
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM / KN / KO			
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP / KQ / KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS / KT / KU	188 849		7 615
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV / KW / KX	15 199		7 624
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY / KZ / LA	15 531		1 966
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB / LC / LD	220 002		9 672
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE / LF / LG			
	Immobilisations corporelles en cours	LH / LI / LJ			
	Avances et acomptes	LK / LL / LM			
	TOTAL III	LN / LO / LP	439 583		26 878
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G / 8M / 8T			
	Autres participations	8U / 8V / 8W	51 709		10 000
	Autres titres immobilisés	1P / 1R / 1S	1 555		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T / 1U / 1V	3 470		
	TOTAL IV	LQ / LR / LS	56 735		10 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG / ØH / ØJ	553 693		36 878

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN / CØ / DØ			46 791	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO / LV / LW			10 583	1X
CORPORELLES	Terrains	IP / LX / LY				LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ / MA / MB				MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR / MD / ME				MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS / MG / MH				MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT / MJ / MK		18 089	178 375	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU / MM / MN			22 824	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV / MP / MQ			17 498	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW / MS / MT			229 674	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX / MV / MW				MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY / MZ / NA				NB
	Avances et acomptes	NC / ND / NE				NF
	TOTAL III	IY / NG / NH		18 089	448 372	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ / ØU / M7				ØW
	Autres participations	IØ / ØX / ØY		45 611	16 098	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1 / 2B / 2C			1 555	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2 / 2E / 2F			3 470	2G
	TOTAL IV	I3 / NJ / NK		45 611	21 123	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4 / ØK / ØL		63 700	526 871	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2024
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY	46 791	EL		EM		EN	46 791	
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE	10 583	PF		PG		PH	10 583	
TOTAL I	RK	57 374	RM		RN		RO	57 374	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions — Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
Constructions — Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
Constructions — Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	178 124	QA	6 049	QB	18 089	QC	166 084	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	10 372	QE	1 878	QF		QG	12 250	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH	15 531	QI	282	QJ		QK	15 814	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	121 736	QM	28 600	QN		QO	150 336	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II	QU	325 764	QV	36 811	QW	18 089	QX	344 487	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	383 139	ØP	36 811	ØQ	18 089	ØR	401 861	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION TRANS'MUSICALES

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	66 588	4B		4C	66 588	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	86 142	4Y		4Z	128	5A	86 014
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	152 730	TV		TW	66 716	TX	86 014
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	44 858	9V		9W	44 858	9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	2 913	6U		6V		6W	2 913
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	47 771	TY		TZ	44 858	UA	2 913
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	200 501	UB		UC	111 574	UD	88 927
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF	128		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK	111 446		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	3 470	UV		UW	3 470	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 466				3 466	
	Autres créances clients	UX	418 826		418 826			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	394		394			
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	460 569		460 569			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	146 764		146 764			
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 650		7 650			
Charges constatées d'avance		VS	15 333		15 333			
TOTAUX		VT	1 056 474	VU	1 049 538	VV	6 936	
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 059	1 059		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 730 655	1 730 655		
Personnel et comptes rattachés		8C	156 578	156 578		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	218 747	218 747		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	42 351	42 351		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	26 620	26 620		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	228 574	228 574		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	28 583	28 583		
TOTAUX		VY	2 433 172	VZ 2 433 172		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	3 675	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2024**

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI	99 793	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	99 793
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	880

Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE : WL 337 516 — Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI : L7 — K7 337 516

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %	ZN	40 000
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * — Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.) SU — Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW — Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro M8 — WQ

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
TOTAL I	WR	478 189

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS 32 106

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	337 516
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU	163 988

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%	WP	
Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus–values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A 2 000)	XA	38 000
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.	ZY	
Majoration d'amortissement*	XD	

Mesures d'incitation — Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	
Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	

XF

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD				

XG 40 000

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
TOTAL II	XH	611 611

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit **(II moins I)**			XJ 133 421
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO 133 421

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

ASSOCIATION TRANS'MUSICALES

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Reprise provision pour dépréciation titres PIP POP CONCERTS liquidée le 30.06.20	40 000

Cegid Group

10 **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	283 684
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)		K6	283 684
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	133 422
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	417 106

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
Provision PIDR	8X		8Y	128
Provision risque fiscal CIR 2018-2019-2020	8Z		9A	66 588
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
FNP SACEM UBU 4T23	9K	5 493	9L	
FNP SACEM TRANS 23	9M	94 300	9N	
Extourne FNP 31.12.2022 SACEM TRANS	9P		9R	90 532
Extourne FNP 31.12.2022 SACEM UBU	9S		9T	6 739
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	99 793	YO	163 988
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP **N° 2058-C 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	40 892
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(43 811)
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	(2 918)

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	(2 918)
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(2 918)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit–bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail	J7		YQ
— Engagements de crédit–bail immobilier				YR
— Effets portés à l'escompte et non échus				YS

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous–traitance				YT 1 390 351
— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		XQ 575 787
— Personnel extérieur à l'entreprise				YU
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS 25 762
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV
— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	12 264	ST 677 261
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ 2 669 161

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW 2 081
— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		9Z 214 387
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX 216 468

T.V.A.

— Montant de la T.V.A. collectée	YY 145 975
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ 419 381

DIVERS

— Montant brut des salaires *	ØB 1 044 458
— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK %
— Numéro du centre de gestion agréé * XP	— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	EQUIPT LUMIERE UBU 27/09/1991	9 215		9 215		
	2	VENTILATEUR 31/12/1998	152		152		
	3	CAISSE ENREGISTREUSE SE-S20 16/11/2009	5 193		5 193		
	4	Camescope classique Panason 13/09/2016	941		941		
	5	Machine à brouillard 17/05/2017	629		629		
	6	PANASONIC GH5 02/10/2018	1 957		1 957		
	7	Titres PIP POP 30/06/2010	40 000				40 000
	8	Créance commeciale PIP POP	5 611				5 611
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7		(40 000)				(40 000)	
	8		(5 611)	(5 611)				
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					40 000	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins–value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨		(5 611)				
		CADRE B : plus ou moins–value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B)** (ventilation par taux)			**(C)**
		CADRE C : autres plus–values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP **N° 2059-B 2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES Néant X *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ②+③−④−⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

Cegid Group

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANS'MUSICALES — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	30
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 477 365
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	141 900
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 619 265

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	386 118
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 318 611
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	11 333
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	2 716 063

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	576 372
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 524 458
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	513 353
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 273
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	2 616 457

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 718 870

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	1 718 870

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 619 265
Effectifs au sens de la CVAE	EY	30
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	3	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	3
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F 2024**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant X *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 3 3 8 8 6 4 2 6 7 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION TRANS'MUSICALES

ADRESSE (voie) 10-12 rue Jean Guy

CODE POSTAL 35039 VILLE RENNES CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : **N°** Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP **N° 2059-G 2024**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 3 3 8 8 6 4 2 6 7 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION TRANS'MUSICALES

ADRESSE (voie) 10-12 rue Jean Guy

CODE POSTAL 35039 VILLE RENNES CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	2

Forme juridique EURL Dénomination TRANS'ACTIONS

N° SIREN (si société établie en France) 379498207 % de détention 100.00

Adresse : N° 1 Voie rue Saint-Hélier

Code Postal 35000 Commune RENNES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group